

Association pour l'étude de la colonisation européenne

1750-1850

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Paris, le 2 janvier 2018

Cher(e)s ami(e)s,

La première séance de notre séminaire mensuel de l'année 2018 aura lieu le samedi 20 janvier prochain, en salle Marc Bloch, Sorbonne, escalier C, 2^e étage. Nous aurons le plaisir d'écouter la communication de Cécilia Élimort-Trani :

Etre prêtre sous le Consulat et l'Empire en Martinique

(1802-1815)

Cécilia Elimort-Trani

Professeure certifiée, doctorante à Paris 1– IHMC-IHRF

RÉSUMÉ

L'année 1789 est un tournant dans l'histoire du royaume de France et de ses colonies. La Révolution française pose de nouvelles problématiques politiques, économiques et sociales. L'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'homme marquent définitivement les esprits et les mentalités. La religion catholique dominante depuis près d'un millénaire avait toujours tenu un rôle moteur dans l'ordre du clergé.

D'ailleurs, dans les espaces coloniaux, l'Église jouait un rôle missionnaire majeur en direction des populations à convertir (Amérindiens et Africains). Dès 1685, la parution et l'application de l'édit de Colbert rappelle la toute puissance de l'Église catholique dans la conversion et le respect du dogme dans les colonies esclavagistes.

Les idées révolutionnaires offrent de nouvelles perspectives aux populations de « couleur » dominées. Le clergé semble à bout de souffle. Pourtant, la Martinique touchée par la violence révolutionnaire (Patriotes contre royalistes) va écarter en 1794 ces menaces. L'occupation britannique va permettre une préservation des infrastructures économiques, politiques et sociales de la colonie. Le clergé est maintenu avec ses pratiques d'Ancien Régime, tout en intégrant les nouveaux enjeux de l'ordre colonial. Le clergé intégré à la société créole doit se reconstituer ainsi que son dogme. Le retour de l'administration française en 1802 par la Paix d'Amiens ouvre de nouvelles perspectives pour le clergé, en application du Concordat de 1801 et par le maintien et le renforcement des pratiques d'Ancien Régime en Martinique. Le clergé colonial est également perçu par l'administration et l'élite blanche comme défailante depuis la Révolution. Certains appellent à un renouveau dit « missionnaire ». Quel impact sur le clergé colonial ?